



Je suis **locataire**, je souhaite effectuer des travaux de rénovation énergétique dans le logement que je loue.

### **Quels sont les aides ou prêts auxquels je peux prétendre ?**

Il existe des subventions ou des prêts qui peuvent vous aider à financer vos projets d'amélioration du logement dont vous êtes locataire. Cette fiche recense les principaux dispositifs existants. Pensez à vous renseigner en amont car les travaux ne doivent pas être commencés avant tous les accords des différents organismes sollicités.

## **Les Subventions**

Elles sont accordées sous certaines conditions. Pensez à vérifier votre éligibilité

- [le chèque énergie de l'Etat](#)

## **Les prêts**

Des taux attractifs qui peuvent vous aider à financer vos travaux

- [le prêt CAF](#)

- [le prêt MSA](#)

- [Prêt distributeur d'énergie](#)

## **Les aides fiscales**

N'oubliez pas que vous pouvez peut-être bénéficier de réductions fiscales !

- [Le Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique \(CRITE\)](#)

- [la TVA à 5,5 %](#)

- [MaPrimeRénov](#)

# Les aides générées par les Certificats d'Economie d'Energie

**Réduisez votre consommation d'énergie et touchez une prime pour les travaux d'amélioration énergétique de votre logement !**

- Primes, prêt à taux réduit ou bons d'achat, pour en savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>  
<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/certificat-economie-energie-dispositif-2015-2017-8430-201506.pdf>

## Liens complémentaires utiles

**Le guide des aides financières 2020 :**

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2020.pdf>

**Cette version est provisoire.**


Les conseillers Info-énergie restent à votre disposition pour tous renseignements concernant la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Vous pouvez les rencontrer à la Maison de l'habitat **le jeudi matin ou après-midi sur rendez-vous uniquement.**

**N'hésitez pas à nous contacter au 02.31.38.31.38 pour convenir d'un rendez-vous.**



**biomasse  
normandie**

**BIOMASSE NORMANDIE**

 02 31 34 24 88

[info@biomasse-normandie.org](mailto:info@biomasse-normandie.org)

[www.biomasse-normandie.org](http://www.biomasse-normandie.org)



**Les espaces info énergie**

[www.normandie.infoenergie.org](http://www.normandie.infoenergie.org)